

ERRATUM

CLARIFICATION

Nous aimerions apporter une clarification concernant le mot du Conseil du dernier Sidus. Nous vous informions sur le Comité des membres, mais à la lecture de l'article, on pourrait croire que le Comité des membres est formé. Ce n'est pas le cas; un comité de travail a été formé de Jacques, Guy et Roland avec la participation de Sonia ou Thérèse. Ce comité de travail a pour mandat de bien définir les attentes des membres, les buts et objectifs du Comité des membres. À la suite de ce travail, le Conseil d'administration formera le Comité des membres et vous en informera en temps et lieu.

Désolé si le premier texte vous a induit en erreur.

**Martin Masson
Président**